

LA VISION MUNICIPALE DE L'ANGE-GARDIEN

LA VISION MUNICIPALE DE L'ANGE-GARDIEN



Par : Jean-Pierre Valiquette,
Responsable développement économique

FÉVRIER 2006

Table des matières

Remerciements.....	1
1. Introduction	2
2. Contexte.....	3
2.1 définition de la vision	3
3. Méthodologie.....	4
3.1 sondage téléphonique	
3.2 consultation publique	
4. Synthèse et analyse des résultats.....	6
5. La vision : l'énoncé.....	8
6. Recommandations	9
7. Conclusion	10
Annexe A	Sondage téléphonique
Annexe B	Consultation publique

Remerciements

Au nom du Conseil de la municipalité de L'Ange-Gardien, je désire remercier toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de la vision municipale :

Les organismes et les partenaires socio-économiques suivants pour leur collaboration et contribution financière à la vision municipale de L'Ange-Gardien :

*Madame Caroline Boisvert, SADC Papineau
Monsieur Mathieu Dupont, CDC Rond Point
Monsieur Hugues Dupuy, CLD des Collines-de-L'Outaouais
La Caisse Desjardins de la Basse-Lièvre
La MRC des Collines-de-L'Outaouais*

Les membres du comité de développement économique et communautaire qui ont assuré le suivi du projet et participé à l'animation des tables de consultation publiques :

*Madame Mylène Chaumont, présidente
Monsieur Jean Théorêt, conseiller
Monsieur Robert Goulet, membre contribuable
Madame Nathalie Lapointe, membre contribuable*

Madame Sylvie Filiou, conseillère, qui s'est jointe au comité et qui a contribué activement au processus de la vision municipale et à la consultation publique

Le personnel administratif de la Municipalité qui a facilité le processus d'élaboration de la vision municipale et participé à l'animation des tables de consultations publiques :

*Monsieur Alain Descarreaux, directeur général
Monsieur Jean-Pierre Valiquette, responsable de l'urbanisme et du développement économique*

Finalement, je désire exprimer mes remerciements à toutes les personnes qui ont répondu au sondage téléphonique et qui ont participé à la journée de consultation publique.

Le maire de la Municipalité de L'Ange-Gardien ,

Armand Renaud

Introduction

En novembre 2003, la municipalité de L'Ange-Gardien, dans le but de définir ce qui la distingue, a décidé d'élaborer un projet de vision municipale. Pour ce faire, le Conseil, avec l'aide de ses partenaires et de ses fonctionnaires, a mis en place un processus de consultation comprenant un sondage téléphonique et une journée consultation publique. La compilation des résultats obtenus lors de ces deux modes de consultation a permis à la municipalité de définir les enjeux d'importance exprimés par la population locale et de définir sa vision municipale. Cette dernière guidera la municipalité dans ses actions quotidiennes et dans la réalisation de projets et d'activités à caractère économique, social et communautaire dans une perspective de développement durable.

Contexte

Les municipalités disposent de plusieurs moyens et outils afin de planifier et assurer le développement du territoire; les plus connus et utilisés sont le plan d'urbanisme, le schéma d'aménagement et les divers documents de planification provenant des organismes gouvernementaux. Ces documents constituent des ouvrages de référence très utiles qui aident le Conseil et l'administration municipale à assurer la planification et la gestion du développement local ; essentiellement ces ouvrages reposent sur des concepts d'organisation spatiale du territoire et de par leur nature, ces documents ne traitent que sommairement des questions sociales, environnementales et économiques.

La notion de communauté et ce dans une perspective de développement durable, devait être également abordée et cet aspect est apparu justifié et nécessaire de la part de certains membres du conseil. Ces derniers ont invité leurs collègues à reconnaître une approche dite holistique. C'est ainsi que les membres du conseil ont reconnu d'adopter une approche globale basée non seulement sur des concepts d'aménagement du territoire, mais également sur les rapports qu'entretient la communauté avec son environnement (physique et humain) et qui somme toute sont naturellement indissociables.

C'est ainsi qu'est apparue l'idée de développer la vision municipale de L'Ange-Gardien. La vision, en essence, constitue ainsi la pièce maîtresse sur laquelle repose l'identification de la municipalité .

Le Conseil avec l'aide de son comité de développement économique et communautaire a donc convenu d'élaborer la vision municipale de L'Ange-Gardien. Mais pourquoi une vision ? Comment définir la vision et que représente-t-elle ?

2.1 Définition de la vision

Il importe de définir ce qu'est la vision et d'identifier ses attributs.

On peut définir la vision comme étant l'action de voir, de se représenter en esprit. La vision est un rêve, une image du futur (projection) partagée par tous, c'est la détermination virtuelle de la direction à suivre. La vision c'est l'implication du milieu i.e. de la communauté. Finalement la vision doit être positive et inspiratrice, c'est un système de référence.

Méthodologie

La municipalité de L'Ange-Gardien, afin de soutenir ses efforts dans l'élaboration de la vision municipale, a demandé la collaboration de ses partenaires (CLD, SADC, CDC Rond Point, Caisse Desjardins de la Basse-Lièvre). L'objectif du projet, dans le processus de l'élaboration de la vision, était de choisir l'option privilégiée et d'utiliser les moyens nécessaires pour réaliser cette vision. Ainsi la municipalité et ses partenaires ont convenu de réaliser en premier lieu un sondage téléphonique suivi d'une consultation publique. Le sondage téléphonique a été effectué par une firme de consultants spécialisée et la consultation publique fut préparée et réalisée par la municipalité avec l'aide de ses partenaires.

3.1 Sondage téléphonique

Le sondage téléphonique consiste d'abord à préparer un questionnaire qui sera exposé à des personnes ciblées. Ce questionnaire a été préparé par chacun des comités permanents de la municipalité et validé en concertation avec les partenaires et le consultant.

Ce sondage a été effectué auprès de 428 personnes distribuées équitablement sur le territoire de la municipalité. Les questions posées lors du sondage touchent les activités municipales tels que les loisirs, l'administration, les communications, le développement économique, l'urbanisme, l'environnement, la sécurité et les travaux publics.

À la fin de cet exercice, le consultant a procédé à la compilation des données (réponses) provenant du questionnaire et les résultats furent transmis sous forme de rapport aux membres du Conseil. Une consultation a également eu lieu auprès des élus et de l'administration municipale; cette rencontre avait pour but de connaître l'opinion de ces participants sur l'orientation future de L'Ange-Gardien et de leur présenter les résultats du sondage téléphonique. Un rapport découlant de cette rencontre a été déposée au Conseil municipal.

3.2 Consultation publique

Le comité de développement économique et communautaire s'est vu confier la responsabilité de faire le suivi du projet, de préparer la tenue de la consultation publique et d'assurer les communications avec les citoyens.

Les résultats provenant de la compilation du sondage téléphonique ont été nécessaires à la préparation de la consultation publique puisqu'ils ont permis d'orienter les discussions et de valider certains éléments de contenu du sondage. L'exercice de la consultation publique est bénéfique puisqu'il permet de retenir et de dégager les idées et les commentaires exprimés par les citoyens présents à cette rencontre. Finalement l'exercice de la consultation publique à favoriser la consolidation des orientations découlant du sondage téléphonique. La consultation publique était orientée sur des sujets où la municipalité exerce sa compétence; les thématiques portèrent sur l'urbanisme et l'agriculture, le tourisme, l'environnement, les loisirs et la famille, le transport, l'environnement et le développement économique.

Des membres du comité de développement économique et communautaire , du conseil et de l'administration formèrent la table des animateurs de la journée de consultation. Chacun des six membres animèrent une table (thématique particulière) de discussion portant sur des questions ciblées et avaient la mission de dégager des consensus auprès des personnes interrogées.

Les commentaires et discussions provenant des tables de discussion ont fait l'objet d'une plénière générale et les citoyens se sont prononcés par un vote en fonction de leur goût et préférence. Chaque personne a voté sur trois éléments de contenu issus de chacun des thèmes (6) discutés et avait le loisir de voter pour son coup de coeur . Le coup de cœur porte sur un élément particulier touchant l'un des thèmes abordés lors de la journée. Le but de l'exercice du vote était de dégager les éléments qui suscitaient l'intérêt des participants et de cibler les enjeux importants. Plus de 21 personnes ont assisté à la consultation publique, faisant ainsi de cet événement un succès considérant le temps qu'ont accordé ces personnes à cette journée et du défi que cela représentait pour elles.

Les résultats recueillis lors de cette journée de consultation publique ont fait l'objet d'une compilation et seront comparés avec les résultats provenant du sondage téléphonique.

Synthèse et analyse des résultats

Le processus de synthèse des données est effectué à partir des compilations du sondage téléphonique et de la consultation publique. Même si ces deux modes de consultation diffèrent, ils expriment des commentaires et opinions sur des sujets semblables; il est alors possible de dégager des tendances. Une analyse et une synthèse de données sont appliquées pour les deux modes de consultation.

L'analyse des résultats n'est pas un processus issu du regroupement selon des thématiques (loisir, le développement économique, environnement...etc). Par définition, ces thèmes peuvent couvrir un large spectre d'activités et les résultats découlant de la synthèse et de l'analyse se limitent dans plusieurs cas en une action définie; tenter de faire des regroupements selon des thèmes risquerait d'apporter des imprécisions dans l'analyse.

La méthode proposée est ordonnée et décrite comme suit :

1. dégager pour chacun des modes de consultation, les éléments qui ont obtenu un pourcentage significatif de réponses (sondage) et de votes (consultation publique)
2. regrouper, par association, les éléments qui possèdent des similarités et ce à l'intérieur de chaque mode de consultation
3. regrouper les éléments des deux modes de consultation qui possèdent des similarités et qui ont fait l'objet d'associations (étape 2) lors du processus de regroupement
4. les éléments isolés (qui n'ont pas obtenus de pourcentage ou de vote significatif) peuvent être regroupés selon la procédure décrite précédemment en autant qu'ils possèdent des similarités; à défaut d'être regroupés ils ne peuvent être inclus objectivement dans l'analyse.

Voici donc les résultats de cette analyse :

La population de L'Ange-Gardien s'est prononcée massivement pour l'aménagement de sentiers et d'activités récréo-touristiques (vélo, pédestre, ski de fond ,équestre) et de la mise en valeur de la rivière Du Lièvre; à cette dernière il importe de signifier que la construction d'un pont (point de convergence de sentiers et de mise en valeur de la rivière) a fait l'objet d'un très large consensus.

La protection de l'environnement obtient également la faveur populaire; ainsi la population est sensible à la qualité et à la protection des cours d'eau, des berges, de la nappe phréatique, des milieux humides...etc . La protection de l'environnement naturel , dans son sens large, constitue donc une valeur importante au sein de la communauté.

Les éléments suivants s'unissent dans la mesure où ils s'insèrent dans les activités quotidiennes de la communauté et des rapports qu'elle entretient avec le quartier. Il est question ici de la vie de quartier. Ainsi la population désire obtenir un lieu de rassemblement (place centrale) dans lequel seraient tenus des activités et/ou des projets qui touchent le milieu familial et communautaire et dans lequel on y retrouve également des activités commerciales (ex. les produits du terroir, un marché, etc.). Les personnes consultées voient également un développement de qualité dans leur quartier. Ce développement s'exprime par la qualité du milieu bâti et l'usage de ressources énergétiques alternatives, la réduction de la vitesse et l'aménagement de parcs; de plus les citoyens désirent que la municipalité favorise l'implantation d'un service de transport collectif orienté pour le travail, les loisirs et autres besoins familiaux.

L'aménagement et le développement du territoire constituent d'autres éléments d'intérêt public. Les personnes interrogées souhaitent que la municipalité n'intervienne pas directement dans le développement domiciliaire sauf dans le cadre de l'application de la réglementation. Les activités agricoles , commerciales, industrielles et résidentielles doivent s'harmoniser entre elles et non au détriment de la qualité de vie des citoyens. La municipalité doit faire la promotion de l'agriculture, encourager sa diversification (produits du terroir) et favoriser l'agriculture biologique. La venue de ces activités doit favoriser l'implantation de services de proximité de quartiers et plus particulièrement vers la consommation de produits locaux.

Les citoyens apprécient recevoir l'information provenant de la municipalité et aimeraient être mieux informés notamment sur les projets d'envergure. La communication via internet suscite de l'intérêt, particulièrement dans les jeunes familles.

La population est satisfaite de la qualité des services entourant la sécurité publique (police, incendie) et qui sont dispensés sur le territoire. Les citoyens ne désirent pas que l'on augmente les effectifs policiers et de pompiers à temps plein si cela a pour effet de hausser les taxes. Il n'existe pas de tendance nette quant aux résultats liés à l'amélioration des chemins versus les modes de taxation (provenant des deux modes de consultation). On note que l'opinion publique est partagée lorsqu'on assimile une augmentation de taxes à l'amélioration des chemins.

La vision : l'énoncé

L'Ange-Gardien est le territoire façonné par ses gens. Son milieu de vie c'est son histoire, sa culture, la géographie des lieux et les relations que la communauté entretient avec son environnement.

L'Ange-Gardien s'ouvre à toutes formes de développement durable et de mise en valeur de ses ressources naturelles dans la mesure où ce développement respecte la protection du milieu naturel, du milieu de vie de ses citoyens et de son caractère rural. La municipalité doit donc se démarquer dans les actions qui touchent le bien-être de la communauté.

Elle doit promouvoir des projets rassembleurs susceptibles de resserrer les liens entre ses citoyens et de développer leur sentiment d'appartenance à la communauté.

Recommandations

La vision municipale doit pouvoir aider les membres du Conseil dans la planification et la gestion de projets. Elle est le phare qui guidera la Municipalité dans toutes ses actions et c'est d'ailleurs pour cette raison que le Conseil a décidé d'élaborer la vision municipale et de convier la population à se prononcer sur des enjeux importants. **Il convient donc d'affirmer que la vision municipale est la pièce maîtresse dont tout document de planification et de gestion (plan stratégique, plan d'urbanisme, politiques, règlements etc..) doit tirer sa source; la vision c'est l'identification et la personnalisation de la municipalité, elle est tout à la fois son image de marque et sa source d'inspiration.**

Il importe de bien saisir la portée de la vision avant de procéder à l'élaboration des documents de planification et de gestion cités précédemment. Puisque la Municipalité va amorcer, au cours de l'année qui suit, la révision du plan et des règlements d'urbanisme et de la mise à jour du plan stratégique, il importe que ces documents en soient fortement inspirés. Le même raisonnement s'applique aux autres documents cités précédemment. Les éléments qui ont été retenus lors des consultations doivent, dans la mesure où ces derniers sont réalisables, être ajoutés dans le plan stratégique. À la révision du plan et des règlements d'urbanisme, il est suggéré d'adopter une nouvelle approche; cette approche pourrait être orientée en utilisant les thématiques ciblées lors des consultations publiques. Il est également suggéré, lors de cette révision, d'ajouter, aux membres du Comité consultatif d'urbanisme, des personnes qui possèdent des intérêts et des compétences particulières pour chacun des thèmes étudiés.

Finalement tout autre document de planification et de gestion (qui portent sur des projets d'envergure) devrait faire l'objet de consultations. Ces consultations seraient tenues non seulement à l'étape qui précède la déposition du document, mais selon les thématiques issues du document; les organismes socio-économiques et les citoyens doivent être partis prenantes de ce processus. En dernier lieu, la Municipalité doit se démarquer par la valorisation de projets novateurs qui améliorent la qualité de vie de la communauté angeleuse.

Conclusion

La municipalité de L'Ange-Gardien avec l'aide de ses partenaires, a décidé d'élaborer le projet de la vision municipale. Pour ce faire la municipalité a procédé à des consultations publiques, l'une par sondage téléphonique et l'autre par une journée de consultation publique . Les résultats provenant de ces consultations révèlent le souci d'appartenance de la communauté locale à son territoire et cet appartenance s'exprime par la mise en valeur de projets ciblés. Ces projets visent le développement de quartiers de qualité ,de services de proximité, d'infrastructures touristiques et de loisirs, d'harmonisation des activités économiques ,de la diversification de l'activité agricole, de la proximité des services, de la production et de la consommation de produits locaux. La protection de l'environnement occupe également une place importante dans le cœur des citoyens et ce principalement pour la protection des lacs, des cours d'eau et de la nappe phréatique. Pour permettre la réalisation de ces activités, il importe de se doter d'outils de planification et de gestion qui reposent sur des consultations et où les partis prenantes sont présentes. La vision municipale est l'outil privilégiée à laquelle la municipalité, dans le cadre de ses activités, doit pouvoir s'identifier et se rattacher.

L'exercice de consultation publique menée auprès des citoyens de la municipalité de L'Ange-Gardien avait pour but d'élaborer la vision municipale. Les éléments retenus à l'analyse des résultats et provenant des consultations , révèlent que les citoyens veulent des projets et des activités qui améliorent leur qualité de vie.

ANNEXE A
Sondage téléphonique

RAPPORT DE CONSULTATION

Enquête sur les orientations de la définition de la vision municipale de la municipalité de l'Ange-Gardien.

*Document réalisé à l'intention de la
Municipalité de l'Ange-Gardien*

*Par :
Luc Lévesque, président
Sondages Ad Valorem*



LE 31 JANVIER 2005

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	3
2. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE.....	3
3. MÉTHODOLOGIE.....	3
4. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....	4
5. CONCLUSION.....	18
6. QUESTIONNAIRE.....	19

1. INTRODUCTION

Cette enquête fut mise en œuvre dans le but de générer un ensemble d'informations destinées à être analysées pour la municipalité de l'Ange-Gardien. Les données recueillies permettront aux parties prenantes de connaître l'opinion des résidents de cette municipalité concernant l'élaboration de la vision municipale et leur permettre d'orienter les consultations publiques.

Le présent rapport fera état du contexte et des objectifs spécifiques de l'enquête, de la méthodologie utilisée, des résultats, d'une analyse et des observations qui nous apparaissent les plus pertinentes.

Nous avons effectué une analyse comparative entre l'ensemble des citoyens et les familles de l'Ange-Gardien. Pour ces deux groupes, les résultats sont similaires. Nous avons observé quelques variances et nous les avons fait ressortir dans les analyses.

2. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

La municipalité de l'Ange-Gardien désire obtenir des données qui leur permettront de développer une vision municipale. Le présent sondage vise à fournir des informations stratégiques leur permettant d'atteindre cet objectif.

3. MÉTHODOLOGIE

La méthodologie préconisée dans les circonstances se veut d'être un sondage téléphonique auprès de 428 répondants demeurant à l'Ange-Gardien et répartis équitablement sur l'ensemble du territoire. Le sondage a été administré entre la période du 17 janvier au 23 janvier 2005. La marge d'erreur est de 5%, 19 fois sur 20.

4. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Cette section du rapport fait état des fréquences observées pour chaque question (données absolues et pourcentages) à l'aide du logiciel d'interprétation statistique SPSS 9. Une présentation en croisement dynamique fera ressortir les caractéristiques des répondants si elles sont significatives, c'est-à-dire si nous obtenons un écart important à la moyenne du sondage.

1.a) Avoir un lieu de rassemblement pour les personnes intéressées à faire des activités ou des projets.

	N	%
Totalement en accord	113	26.4
En accord	262	61.2
Ni en accord ni en désaccord	16	3.7
En désaccord	33	7.7
Totalement en accord	4	.9
Total	428	100.0

88% des résidents de l'Ange Gardien s'accordent pour dire que la municipalité devrait avoir un lieu de rassemblement pour les personnes intéressées à faire des activités ou des projets. Pour l'ensemble des variables du profil démographique et des secteurs, nous n'observons pas de différences significatives.

b) Consulter la population sur divers projets d'envergure dans la Municipalité et permettre la participation des citoyens.

	N	%
Totalement en accord	160	37.4
En accord	247	57.7
Ni en accord ni en désaccord	7	1.6
En désaccord	11	2.6
Totalement en désaccord	3	.7
Total	428	100.0

Pour 95% des citoyens, ils seraient en accord avec une consultation sur des projets d'envergure. Pour l'ensemble des variables du profil démographique et des secteurs, nous n'observons pas de différences significatives.

2. La municipalité de l'Ange-Gardien cherche à informer ses citoyens. Dans cette optique, indiquer si oui ou non les énoncés suivants vous conviennent.

	Oui	%
Je souhaite être mieux informé des activités du conseil municipal.	329	76.9
Je souhaite être mieux informé sur l'ensemble des services municipaux offerts.	319	74.5
J'aimerais que la municipalité diffuse de l'information via les journaux, la radio ou la télévision.	305	71.3
J'estime être bien informé des différents services et départements de la municipalité de l'Ange-Gardien.	303	70.8
J'aimerais obtenir plus d'information et plus de services par Internet.	157	36.7

De par les résultats du tableau 2, 77% des résidents souhaite être mieux informé des activités du conseil municipal. C'est dans les secteurs Du Plateau (81%), Glen-Almond (83%) et Des Arpents-Verts (85%) que les citoyens souhaiteraient être mieux informé. Les autres secteurs sont en dessous de la moyenne de 76%.

Également, nous pouvons observer que les résidents de l'Ange-Gardien s'estime bien informé des différents services et départements (71%) même si toutefois, 75% des résidents aimeraient recevoir plus d'information. Les résultats sont similaires pour tous les secteurs.

37% des citoyens aimeraient recevoir des informations par Internet. Par contre, 45% des familles ayant des enfants de moins de 18 ans aimeraient que ce moyen de communications soient favorisés.

3. Quel énoncé vous apparaît le plus juste ?

	N	%
La Municipalité devrait maintenir son entente de service en matière de loisirs et culture avec la Ville de Gatineau	226	53.8
La Municipalité devrait tenter de développer ses propres infrastructures et services en cette matière	194	46.2
Total	420	100.0

Lorsque le sondeur demande à la population de se prononcer entre les deux énoncés du tableau 3, nous n'observons qu'une faible marge. En effet, la différence entre les deux énoncés est de moins de 8%. Par contre l'énoncé qui obtient le plus grand assentiment de la population, avec 54%, est celui de maintenir l'entente de service avec la Ville de Gatineau en matière de loisirs et de culture. Toutefois, nous pouvons observer qu'il y a pas une unanimité entre les secteurs. Dans les secteurs Glen-Almond (51%) et le District Carrière (52%), les répondants favorisent que la municipalité développent ces propres infrastructures.

4. Considérez-vous que la Municipalité devrait envisager l'aménagement de nouveaux espaces verts ?

	N	%
Oui	221	51.6
Non	207	48.4
Total	428	100.0

52% des répondants s'entendent pour dire que la municipalité devrait envisager l'aménagement de nouveaux espaces verts. Toutefois, nous pouvons observer qu'il y a pas une unanimité entre les secteurs car pour Glen-Almond (53%) et le District Carrière (57%), les répondants considèrent qu'il y a suffisamment d'espaces verts dans la municipalité.

Si oui, quels seraient les types d'aménagement les plus appropriés ?

	Oui	%
Pistes cyclables	201	91.0
Espaces verts naturels	200	90.5
Sentiers pédestres	197	89.1
Terrains de sports	196	89.1
Parcs pour enfants	194	87.8

L'ensemble des projets pour les aménagements d'espaces verts sont importants pour les répondants qui souhaiteraient que la municipalité optent pour de nouveaux aménagements. Pour l'ensemble des choix d'aménagements, nous n'observons pas de variances importantes entre les secteurs. Les secteurs aimeraient tous que ces projets voient le jour au sein de leur municipalité.

6. Considérez-vous que la Municipalité devrait organiser des évènements à caractère social et familial tel que la Festiv-Été ?

	N	%
Oui	364	85.0
Non	64	15.0
Total	428	100.0

85% des répondants considèrent que la municipalité de l'Ange Gardien devrait organiser des événements à caractère social et familial. Pour l'ensemble des variables du profil démographique et des secteurs, nous n'observons pas de différences significatives.

7. Depuis plusieurs années, la Municipalité de l'Ange-Gardien a fait de la protection de l'environnement une priorité. Souhaitez-vous que la Municipalité maintienne et intensifie ses efforts dans ce domaine ?

	N	%
Oui	400	94.6
Non	23	5.4
Total	423	100.0

La protection de l'environnement est une priorité importante que la municipalité devrait maintenir selon 95% des citoyens interrogés.

8. Parmi les actions suivantes que la Municipalité peut entreprendre, quel niveau d'importance leur accordez-vous ?

8.a) Favorisez la protection des lacs et des cours d'eau.

	N	%
Très important	278	66.0
Important	109	25.9
Assez important	22	5.2
Peu important	9	2.1
Pas important du tout	3	.7
Total	421	100.0

97% des répondants accordent un niveau d'importance pour favoriser la protection des lacs et des cours d'eau. De plus, dans le but de favoriser la protection de l'environnement, les répondants (87%) accordent une importance à ce que la municipalité travaille en partenariat avec d'autres organismes qui ont des projets novateurs afin de mettre sur pied des projets environnementaux. (question 8b)

8.b) Travailler en partenariat avec d'autres organismes qui ont des projets novateurs afin de mettre sur pied des projets environnementaux.

	N	%
Très important	167	39.5
Important	161	38.1
Assez important	50	11.8
Peu important	28	6.6
Pas important du tout	17	4.0
Total	423	100.0

9. Au cours des dernières années, la Municipalité s'est efforcée d'encourager le développement résidentiel en investissant dans la promotion des projets domiciliaires et en appuyant les promoteurs dans leurs actions. Croyez-vous que la Municipalité devrait maintenir et intensifier ses efforts en ce sens ou simplement laisser le développement se faire de façon naturelle ?

	N	%
Maintenir et intensifier ses efforts en ce sens	166	39.5
Simplement laisser le développement se faire de façon naturelle.	254	60.5
Total	420	100.0

Le tableau 9 présente deux modes différents de gestion des projets domiciliaires. D'une part, il est possible pour la municipalité d'intervenir et de promouvoir les projets domiciliaires en appuyant les promoteurs dans leurs actions. D'autre part, il n'y a pas d'intervention par la municipalité et le développement immobilier se fait d'une manière naturelle, mais tout en respectant les réglementations municipales.

Cette seconde option est celle privilégiée par les répondants de l'Ange-Gardien. En effet, 61%, soit près des deux tiers des répondants, favorisent cette option. De plus, les résultats sont similaires entre les différents secteurs, favorisant ainsi une application uniforme d'une politique de non – intervention de la municipalité dans le développement immobilier.

10. Quel énoncé vous apparaît le plus juste ?

	N	%
L'ouverture du nouveau tronçon de l'autoroute 50 et du contournement 309-315 dans l'Ange-Gardien constitue une opportunité de développement exceptionnelle pour ce secteur.	328	79.0
Constitue une menace à la qualité de vie et à la tranquillité de la municipalité de l'Ange-Gardien	87	21.0
Total	415	100.0

79% des répondants considèrent que l'ouverture du nouveau tronçon de l'autoroute 50 et du contournement 309-315 dans l'Ange-Gardien constitue une opportunité de développement exceptionnelle pour ce secteur. Seulement 21% des citoyens interrogés trouve que cela constitue une menace à la qualité de vie et à la tranquillité de la municipalité de l'Ange-Gardien. C'est dans Glen – Almond (87%) qui considèrent que cela sera une opportunité de développement économique exceptionnelle. Toutefois, c'est dans le District Carrière (30%) qui considèrent que ce nouveau tronçon viendra perturber leur tranquillité de vie. Les autres districts sont similaires à la moyenne de 79%.

11. Face au développement économique de l'Ange-Gardien, quel niveau d'importance accordez-vous à ces projets pour la Municipalité ?

	T r è s i m p o r t a n t	Important	Assez important	Peu important	Pas important du tout
a) Développer un centre-village	139	19.9	8.7	29.3	28.1
b) Avoir un développement industriel avec des entreprises non polluantes	299	30.3	12.6	14.5	12.8

Comme nous avons pu le constater à la question 10, les citoyens s'accordent pour dire que le nouveau tronçon sera une opportunité de développement économique. Toutefois, à la lumière des résultats de la question 11, les citoyens ne souhaitent pas n'importe quel sorte de développement économique.

Nous pouvons observer que la notion de centre – village obtient peu d'appui. En effet, 43% des citoyens y accordent de l'importance. Par contre, 73% des citoyens opteraient pour un développement industriel avec des entreprises non-polluantes.

12. Parmi les projets communautaires ou récréo-touristiques suivants, veuillez nous indiquer par oui ou non les projets que vous aimeriez que la municipalité mette de l'accent ?

	N	%
Pistes cyclables (route verte)	353	82.7
Avoir des sentiers pédestres / équestres et de ski de fond dans la municipalité	350	82.4
Mise en valeur de la rivière	349	81.9
Route des artisans	272	64.5

En terme de développement économique pour des projets récréo-touristiques, le tableau 12 illustre que les citoyens favorisent un tel développement en misant sur la nature, l'environnement et les attraits écologique de la municipalité. En effet, un projet de pistes cyclables, un projet de sentier pédestres / équestres ou de ski de fond et une mise en valeur de la rivière obtiennent tous un taux favorable à 80%. Enfin, nous retrouvons une similarité face à l'appui de ces projets entre les différents secteurs et les profils démographiques. Cet appui est accru pour les familles (90%) en ce qui a trait à des sentiers pédestres / équestres ou de ski de fond.

13. Croyez-vous qu'il existe une façon de permettre le développement agricole, résidentiel, commercial et industriel sans compromettre la qualité de vie des citoyens de l'Ange-Gardien ?

	N	%
Oui	273	65.6
Non	143	34.4
Total	416	100.0

Les deux tiers des citoyens de l'Ange-Gardien estiment qu'il est possible d'avoir un développement diversifié sans compromettre la qualité de vie de ces citoyens. Cette opinion est partagée par l'ensemble des secteurs.

14. Trouvez-vous important que la Municipalité identifie sur son territoire une place centrale afin de regrouper le développement commercial et communautaire ?

	N	%
Très important	118	27.8
Important	141	33.3
Assez important	47	11.1
Peu important	57	13.4
Pas important du tout	61	14.4
Total	424	100.0

72% des répondants accorde de l'importance à ce que la Municipalité identifie sur son territoire une place centrale afin de regrouper le développement commercial et communautaire.

16. Considérant que plusieurs chemins de la Municipalité nécessitent des travaux de réfection majeurs, quel est votre niveau d'accord quant à assujettir tous les futurs travaux de pavage de chemin de quartier à une taxe d'amélioration locale ?

	N	%
Tout à fait d'accord	35	8.2
En accord	180	42.1
En désaccord	99	23.1
Tout à fait en désaccord	90	21.0
Ne sait pas	24	5.6
Total	428	100.0

La moitié des citoyens seraient favorables à ce qu'une taxe d'amélioration locale soient implantées par la Municipalité pour les travaux de réfection majeurs sur les routes. Exception faite des secteurs du Lac Donaldson (69%) et Du Lièvre (55%), les autres secteurs ont une opinion opposée à cette proposition.

17. Et quel est votre niveau d'accord quant à augmenter les taxes afin d'améliorer son réseau routier ?

	N	%
Tout à fait d'accord	26	6.1
En accord	163	38.1
En désaccord	127	29.7
Tout à fait en désaccord	94	22.0
Ne sait pas	18	4.2
Total	428	100.0

Dans toutes municipalités, l'augmentation des taxes est rarement un sujet populaire et obtenant un fort assentiment de la part de la population. Les citoyens de la municipalité de l'Ange-Gardien ne font pas exception à cette règle. En effet, seulement 44% de la population serait favorable à une augmentation des taxes afin d'améliorer le réseau routier. À ce titre, seul les secteurs du Lac Donaldson (54%) et Du Lièvre (52%) seraient favorable à une augmentation des taxes municipales pour aider à l'amélioration du réseau routier.

18. Croyez-vous que le service dispensé par la police de la MRC des Collines de l'Outaouais répond aux besoins des citoyens de l'Ange-Gardien ?

	N	%
Tout à fait d'accord	98	22.9
En accord	145	33.9
En désaccord	60	14.0
Tout à fait en désaccord	83	19.4
Ne sait pas	42	9.8
Total	428	100.0

57% des citoyens considèrent que le service dispensé par le service de police de la MRC des Collines – de l'Outaouais répond à leur besoin. Nous retrouvons une répartition similaire entre les secteurs.

19. Seriez-vous d'accord à payer plus cher pour améliorer le niveau de couverture policière de la Municipalité ?

	N	%
Tout à fait d'accord	44	10.3
En accord	110	25.7
En désaccord	131	30.6
Tout à fait en désaccord	113	26.4
Ne sait pas	30	7.0
Total	428	100.0

L'augmentation des taxes n'est pas un sujet particulièrement apprécié par les citoyens. Nous retrouvons 35% des citoyens qui accepteraient de payer plus cher pour obtenir une plus grande couverture de service de police. Nous n'observons pas de disparités entre les secteurs.

20. Croyez-vous que la couverture incendie actuellement dispensé par les pompiers à temps partiel de la Municipalité est suffisante ?

	N	%
Tout à fait d'accord	121	28.3
En accord	196	45.8
En désaccord	36	8.4
Tout à fait en désaccord	15	3.5
Ne sait pas	60	14.0
Total	428	100.0

74% des citoyens considèrent que la couverture incendie actuellement dispensée par les pompiers à temps partiel de la Municipalité est suffisante. Il importe de souligner que le niveau de désaccord est très faible car nous avons 14% des citoyens qui estimaient ne pas être en mesure de se prononcer. Nous n'observons pas de disparités entre les secteurs.

21. Devrait-on envisager l'embauche d'un certain nombre de pompier à temps plein ?

	N	%
Tout à fait d'accord	54	12.6
En accord	116	27.1
En désaccord	98	22.9
Tout à fait en désaccord	92	21.5
Ne sait pas	68	15.9
Total	428	100.0

Considérant le fait que 74% des citoyens s'estiment satisfaits de la présente couverture, l'embauche de pompier à temps plein n'obtient que 36% des appuis de la part de la population. Enfin, nous n'observons pas de disparités entre les secteurs.

PROFIL DÉMOGRAPHIQUE

22. Quel groupe d'âge vous identifie le mieux ?

	N	%
18-24	8	1.9
25-34	48	11.3
35-44	133	31.2
45-54	128	30.0
55-64	68	16.0
65 ou +	41	9.6
Total	426	100.0

23. Quelle catégorie vous décrit le mieux ?

	N	%
Je vis seul(e) sans enfant	42	9.8
Je vis seul(e) avec enfant(s)	18	4.2
Je vis en couple sans enfant	161	37.6
Je vis en couple avec enfant(s)	207	48.4
Total	428	100.0

24. Avez-vous des enfants âgés de moins de 18 ans à la maison ?

	N	%
Oui	183	81.7
Non	41	18.3
Total	224	100.0

25. Combien d'enfants âgés de moins de 18 ans avez-vous à la maison ?

	N	Percent	%
1	67	15.7	37.0
2	74	17.3	40.9
3	30	7.0	16.6
4	9	2.1	5.0
7	1	.2	.6
Total	181	42.3	100.0

Nous retrouvons en moyenne 1,9 enfants de moins de 18 ans par famille. Deux personnes ont refusé de répondre.

26. Répartition des enfants par groupe d'âge.

Nombre d'enfants	0 à 5 ans	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 18 ans
1 enfant	76.9	62.5	65.7	90.0
2 enfants	23.1	32.8	27.3	8.0
3 enfants	0	4.7	6.1	2.0
4 enfants	0	0	1.0	0
Nombre	52	64	99	50

27. En 2003, quel a été le revenu familial total de votre ménage ?

	N	%
Moins de 20 000\$	32	7.5
Entre 20 000\$ et 34 999\$	38	8.9
Entre 35 000\$ et 49 999\$	64	15.0
Entre 50 000\$ et 74 999\$	84	19.6
Entre 75 000\$ et 99 999\$	88	20.6
Plus de 100 000\$	46	10.7
Refus de répondre	76	17.8
Total	428	100.0

28. Dans quel secteur ou district de l'Ange-Gardien habitez-vous ?

	N	%
Du Lièvre	64	15.0
Du Lac Donaldson	59	13.8
Du Plateau	97	22.7
Glen-Almond	70	16.4
Des Arpents-Verts	94	22.0
District Carrière	44	10.3
Total	428	100.0

29. Sexe des répondants.

	N	%
Homme	224	52.3
Femme	204	47.7
Total	428	100.0

5. CONCLUSION

En guise de conclusion, nous pouvons observer une tendance importante qui ressort des résultats de l'enquête. Les citoyens sont favorables à un développement économique et il croit que le nouveau tronçon apportera une opportunité de développement économique exceptionnel. Toutefois, ce développement ne doit pas se faire au détriment de l'environnement et doit se faire avec le respect des lacs, des cours d'eau tout en considérant une mise en valeur de la rivière.

Nous pouvons conclure également que la nature et l'environnement sont des valeurs importantes pour les résidents de l'Ange-Gardien. De plus, pour l'ensemble des questions que nous avons posées, nous observons une similarité entre les secteurs. Ceci nous porte à croire qu'il y existe une grande homogénéité au sein de cette municipalité car les disparités entre les secteurs et les variables sont très faibles.

6. QUESTIONNAIRE

Bonsoir / bonjour,

Mon nom est ___ de Sondages Ad Valorem et nous avons été mandaté par la municipalité de l'Ange-Gardien pour effectuer une consultation. Cette enquête téléphonique permettra de fournir les informations nécessaires à l'élaboration de la vision municipale. Toutes vos réponses sont confidentielles. Ce sondage ne prend que 7 à 10 minutes. Puis-je commencer ? Non, demander le meilleur moment pour le faire.

Administration :

1. La Municipalité cherche à maintenir et développer un sentiment d'appartenance ainsi qu'accroître la qualité de vie des citoyens de l'Ange-Gardien. Quel est votre niveau d'accord face aux énoncés suivants :

1.a) Avoir un lieu de rassemblement pour les personnes intéressées à faire des activités ou des projets

Totalement en accord ()
En accord ()
Ni en accord ni en désaccord (ne pas le mentionner) ()
En désaccord ()
Totalement en désaccord ()

1.b) Consulter la population sur divers projets d'envergure dans la Municipalité et permettre la participation des citoyens

Totalement en accord ()
En accord ()
Ni en accord ni en désaccord (ne pas le mentionner) ()
En désaccord ()
Totalement en désaccord ()

Communication :

2. La municipalité de l'Ange-Gardien cherche à informer ses citoyens. Dans cette optique, indiquer si oui ou non les énoncés suivants vous conviennent.

oui non

Je souhaite être mieux informé des activités du conseil municipal.

J'estime être bien informé des différents services et départements de la municipalité de l'Ange-Gardien.

Je souhaite être mieux informé sur l'ensemble des services municipaux offerts.

J'aimerais obtenir plus d'information et plus de services par Internet.

J'aimerais que la municipalité diffuse de l'information via les journaux, la radio ou la télévision.

Loisirs :

3. *Quel énoncé vous apparaît le plus juste ?*

La Municipalité devrait maintenir son entente de service en matière de loisirs et culture avec la Ville de Gatineau

ou

La Municipalité devrait tenter de développer ses propres infrastructures et services en cette matière

4. *Considérez-vous que la Municipalité devrait envisager l'aménagement de nouveaux espaces verts ?*

Oui (aller à la question 5) ()

Non (aller à la question 6) ()

5. *Si oui, quels seraient les types d'aménagement les plus appropriés. Dites-nous par oui ou non.*

Espaces verts naturels ()

Sentiers pédestres ()

Pistes cyclables ()

Parcs pour enfants ()

Terrains de sports ()

6. *Considérez-vous que la Municipalité devrait organiser des événements à caractère social et familial tel que la Festiv-Été ?*

Oui ()

Non ()

Environnement :

7. *Depuis plusieurs années, la Municipalité de l'Ange-Gardien a fait de la protection de l'environnement une priorité. Souhaitez-vous que la Municipalité maintienne et intensifie ses efforts dans ce domaine ?*

Oui ()

Non ()

8. *Parmi les actions suivantes que la Municipalité peut entreprendre, quel niveau d'importance leur accordez-vous ?*

Favorisez la protection des lacs et des cours d'eau.

- Très important ()
- Important ()
- Assez important ()
- Peu important ()
- Pas important du tout ()

Travailler en partenariat avec d'autres organismes qui ont des projets novateurs afin de mettre sur pied des projets environnementaux.

- Très important ()
- Important ()
- Assez important ()
- Peu important ()
- Pas important du tout ()

Développement économique :

9. *Au cours des dernières années, la Municipalité s'est efforcée d'encourager le développement résidentiel en investissant dans la promotion des projets domiciliaires et en appuyant les promoteurs dans leurs actions. Croyez-vous que la Municipalité devrait maintenir et intensifier ses efforts en ce sens ou simplement laisser le développement se faire de façon naturelle ?*

- Maintenir et intensifier ses efforts en ce sens
- Simplement laisser le développement se faire de façon naturelle

10. *Quel énoncé vous apparaît le plus juste ?*

L'ouverture du nouveau tronçon de l'autoroute 50 et du contournement 309-315 dans l'Ange-Gardien constitue une opportunité de développement exceptionnelle pour ce secteur ou

Constitue une menace à la qualité de vie et à la tranquillité de la municipalité de l'Ange-Gardien

11. *Face au développement économique de l'Ange-Gardien, quel niveau d'importance accordez-vous à ces projets pour la Municipalité ?*

Développer un centre-village

- Très important ()
- Important ()
- Assez important ()
- Peu important ()
- Pas important du tout ()

Avoir un développement industriel avec des entreprises non polluantes

- Très important ()
- Important ()
- Assez important ()
- Peu important ()
- Pas important du tout ()

12. Parmi les projets communautaires ou récréo-touristiques suivants, veuillez nous indiquer par oui ou non les projets que vous aimeriez que la municipalité mette de l'accent ?

Pistes cyclables (route verte)	Oui () Non ()
Route des artisans	Oui () Non ()
Avoir des sentiers pédestres / équestres et de ski de fond dans la municipalité	Oui () Non ()
Mise en valeur de la rivière	Oui () Non ()

13. Croyez-vous qu'il existe une façon de permettre le développement agricole, résidentiel, commercial et industriel sans compromettre la qualité de vie des citoyens de l'Ange-Gardien ?

Oui ()
Non ()

Urbanisme :

14. Trouvez-vous important que la Municipalité identifie sur son territoire une place centrale afin de regrouper le développement commercial et communautaire ?

Très important	()
Important	()
Assez important	()
Peu important	()
Pas important du tout	()

15. Quel serait, selon vous, le secteur le plus approprié ?

Secteur du plateau	()
Carrefour giratoire	()
Route 309	()
Chemin Donaldson	()
Près des Centres de la petite enfance (2005)	()

Travaux publics :

16. *Considérant que plusieurs chemins de la Municipalité nécessitent des travaux de réfection majeurs, quel est votre niveau d'accord quant à assujettir tous les futurs travaux de pavage de chemin de quartier à une taxe d'amélioration locale*

- Tout à fait d'accord
- En accord
- En désaccord
- Tout à fait en désaccord
- Ne sait pas

17. *Et quel est votre niveau d'accord quant à augmenter les taxes afin d'améliorer son réseau routier ?*

- Tout à fait d'accord
- En accord
- En désaccord
- Tout à fait en désaccord
- Ne sait pas

Sécurité publique :

18. *Croyez-vous que le service dispensé par la police de la MRC des Collines de l'Outaouais répond aux besoins des citoyens de l'Ange-Gardien ?*

- Tout à fait d'accord
- En accord
- En désaccord
- Tout à fait en désaccord
- Ne sait pas

19. *Seriez-vous d'accord à payer plus cher pour améliorer le niveau de couverture policière de la Municipalité ?*

- Tout à fait d'accord
- En accord
- En désaccord
- Tout à fait en désaccord
- Ne sait pas

20. *Croyez-vous que la couverture incendie actuellement dispensé par les pompiers à temps partiel de la Municipalité est suffisante ?*

- Tout à fait d'accord
- En accord
- En désaccord
- Tout à fait en désaccord
- Ne sait pas

21. Devrait-on envisager l'embauche d'un certain nombre de pompier à temps plein ?

- Tout à fait d'accord ()
En accord ()
En désaccord ()
Tout à fait en désaccord ()
Ne sait pas ()

22. Quel groupe d'âge vous identifie le mieux ?

- 18-24 45-54
 25-34 55-64
 35-44 65 ou +

23. Quelle catégorie vous décrit le mieux ?

- Je vis seul(e) sans enfant () (passer à la question 27)
Je vis seul(e) avec enfant(s) ()
Je vis en couple sans enfant () (passer à la question 27)
Je vis en couple avec enfant(s) ()

24. Avez-vous des enfants âgés de moins de 18 ans à la maison ?

- Oui ()
Non () (passer à la question 27)

25. Combien d'enfants âgés de moins de 18 ans avez-vous à la maison ?

26. Dans quel groupe d'âge se situe votre ou vos enfant(s) ?

- 0 à 5 ans —
6 à 10 ans —
11 à 15 ans —
16 à 18 ans —

27. En 2003, quel a été le revenu familial total de votre ménage ?

- Moins de 20 000\$ ()
Entre 20 000\$ et 34 999\$ ()
Entre 35 000\$ et 49 999\$ ()
Entre 50 000\$ et 74 999\$ ()
Entre 75 000\$ et 99 999\$ ()
Plus de 100 000\$ ()
Refus de répondre ()

28. Dans quel secteur ou district de l'Ange-Gardien habitez-vous ?

Du Lièvre ()

Du Lac Donaldson ()

Du Plateau ()

Glen-Almond ()

Des Arpents-Verts ()

District Carrière ()

Nous tenons à vous remercier de votre collaboration.

29. Sexe (Ne pas le mentionner): F M

ANNEXE B
Consultation publique

Journée de consultation publique Le 15 octobre 2005

Discussion portant sur des thématiques (compilation)

Choix populaires ((par ordre décroissant (5))

1. avoir un pont qui relie les deux rives de la municipalité et qui est destiné à la rencontre de sentiers (piétonnier, vélo, ski de fond , chevaux....)
2. développement d'un réseau d'activités récréo-touristiques (pistes, sentiers de vélo, canot, kayak , agro-tourisme)
3. protection de l'environnement (protection de l'eau, berges, nappe phréatique, milieux humides, maisons à efficacité énergétique)
4. promouvoir la diversification de l'agriculture , les produits locaux et les services de proximité
5. assurer le développement de quartiers résidentiels de qualité

URBANISME ET AGRICULTURE

Favoriser la relance agricole. Exp. Culture de céréales et, maréchaire, favoriser une culture biologique, promouvoir les produits du terroir **(12 votes et deux c.de c.)**

Conservation du milieu naturel **(quatre votes)**

Former un comité local pour identifier les irritants que subissent les agriculteurs. **(deux votes et un c.de c.)**

Développer une stratégie pour agir comme facilitateur pour promouvoir la relance agricole **(deux votes)**

Éliminer le zonage dont l'usage est en conflit entre des zones contiguës **(un vote) un coup de cœur**

Règles plus serrées des usages **(un vote)**

Révision du zonage pour contrer le développement sauvage. **(un vote)**

Développer un mécanisme pour contrôler l'utilisation des terrains industriels au deuxième ou troisième utilisateur. **(un vote)**

Garder l'aspect rural. N'accepter aucun dézonage de terre agricole. **(un vote)**

Favoriser la vente de produits locaux **(un vote)**

Accompagner les propriétaires de terrains agricoles dans leur démarche pour développer ou changer la vocation du terrain. **(un vote)**

Promouvoir une agriculture propre.

Promouvoir la diversité agricole

Encourager la coopération entre cultivateur. Partage de machinerie et de services etc..

Encourager les petits projets agricoles.

Éviter l'étalement urbain

Développement démographique minimum

Créer des zones tampons pour les nouvelles zones commerciales ou industrielles.

TOURISME

- L'Ange-Gardien doit se distinguer en développant des activités touristiques dites environnementales **(6 votes et 4 coups de cœur)**.
- Avoir un pont « rouge » pour les sentiers **(6 votes et 3 coups de cœur)**
- Mettre en place un circuit touristique **(5 votes)**
- Développer le ski de fond , les sentiers, le vélo et l'artisanat **(2 votes)**
- Mettre en place un circuit agro-touristique **(2 votes)**
- Promouvoir les activités nautiques non polluantes **(2 votes)**
- Promouvoir les activités touristiques 4 saisons **(1 vote)**
- Avoir un lieu de rassemblement pour le départ d'activités **(1 vote)**
- Déterminer des journées touristiques ciblées
- Réhabiliter les carrières par des activités touristiques

ENVIRONNEMENT

Les astérisques représentent mon interprétation du sens des énoncés, découlant du remu-méninge des participants.

- SENSIBILISATION .Information

.Communication

* Maintenir et/ou développer des véhicules qui permettent de faire évoluer la pensée et les attitudes des gens à l'égard de la protection de l'environnement. "Notion de développement durable."

- PROGRAMME D'ANALYSE DE L'EAU .avant construction (5 points verts)

.identification des puits existant

* Déterminer avant l'émission d'un permis de construction si les possibilités existent qu'un puit possède un débit suffisant et si l'eau de ce puit est propre à la consommation.

Où sont situés les puits sur les propriétés. (Base de données)

-QUALITE DES COURS D'EAU. (3 points verts)

*Qualité de l'eau et de la flore aquatique.

COURS D'EAU .protection des berges (2 points verts)

.embarcations (Pollution et vitesse)

* Mettre sur pied un comité responsable de la création de mécanismes visant la protection des berges, la pollution de l'eau et la réglementation de la vitesse des embarcations.

CUEILLETTE À 3 VOIES (4 points verts)

(1 coup de coeur)

*Cueillette des déchets, des matières recyclables et des matières putréfiables.

PROJET VERT (5 points verts)

(5 coups de coeur)

*Identification d'une location propice à l'établissement d'un noyau de maisons écologiques à tout point de vue.

RÈGLEMENTATIONS .Pesticides (3 points verts)

.Milieux humides

* Les pesticides sont déjà sujets à la loi provinciale entrant en vigueur en 2006. Il est impératif de protéger les milieux humides. Prendre les mesures pour éviter les saccages lors de constructions et offrir aux propriétaires l'assistance requise à la protection et/ou le développement de ces milieux.

TRANSPORT COMMUNAUTAIRES

*Afin de limiter la trop grande utilisation des véhicules privés et de ce fait diminuer la pollution.

POLITIQUE VERTE .L'achat hybride (1point vert)

*La municipalité doit à l'avenir se doter de véhicules et autres équipements moins polluant.

L'ECOLO (1point vert)

*Reprendre la publication et la distribution de ce guide à l'intention des citoyens.

VIDANGE DES FAUSSES SEPTIQUES .Chalets (1 point vert)

*Pourquoi au 2 ans? Utilisation des installations seulement quelque mois par années.

LOISIRS-FAMILLE

♥= coup de cœur

O= vote

1. **Mise en place d'outils** afin de promouvoir nos services et installations (Parcs, équipements etc.) – calendrier- dépliant- journal local- guide.

OOOOOO

2. **Accessibilité au cours d'eau** afin d'organiser des loisirs en famille – patinoire sur Lac Donaldson – cours de kayak et canot sur rivière Du Lièvre.

OOOOO

3. **Développer des activités équestre sur le territoire** – aménager un site permanent

O

4. **Développer des activités inter-quartier** –Favoriser/forcer les comités résident pour faire **avec** les familles et non seulement pour.

OOO

5. **Valoriser l'agriculture sur le territoire** Activités familiales autours de l'agriculture – champs de citrouilles- labyrinthe dans champs de maïs ; inviter les écoles sur notre territoire.

O

6. **Réduire la vitesse dans les quartiers** La sécurité pour nos familles.

O

7. **Instaurer un moyen de transport** pour faciliter le déplacement des familles pour travail,loisirs et autres. Voir la possibilité d'étudier la venue de la STO sur les axes principaux, navette ou encore un autobus privé/ ex : transporter les écoliers pour des activités sur le territoire.

O

8. **Pistes cyclables** Elargissement des rues/routes et asphalter les accotements.

O

9. **Relier les deux rives par un pont piétonnier**

OOOOOO

♥♥♥♥♥

10. **Développer nos propres infrastructures de loisirs** à long terme 10 ans et plus

OO

11. **Ajuster et explorer l'entente de loisirs** à court terme, revoir l'entente loisir avec la ville de Gatineau répond t-elle encore aux besoins des familles sur le territoire?

12. **Mettre en valeur nos parcs déjà existants** Aménager : bancs, tables de pique-nique, arbres (parc des sables)

Commentaires personnel sur la question des famille sur le territoire

Il semble difficile de mobiliser les familles sur le territoire manque d'implication/bon projet d'étude pour l'avenir. Comment amener les familles a s'impliquer? en espérant que la politique familiale sera un tremplin pour les familles qui veulent une communauté à leur image et qui répond à leur besoins.

TRANSPORTS

Propositions	Points verts	Coups de coeur
Mettre l'accent sur l'amélioration des chemins existants. Asphaltage = taxe d'amélioration locale	6	
Utiliser une partie de la surface de roulement ou les accotements pour des voies cyclables	7	
Imposition d'une taxe spéciale temporaire (ex. 10 ans) pour mettre les chemins à niveau. Conditions : montant raisonnable Investissements durables	1	
Faire une expérience avec des dos d'ânes pour réduire la vitesse dans les quartiers	1	
Prévoir dans la planification des projets de développement des mesures pour réduire la vitesse. Ex : pas de longue lignes droites, rétrécissements, etc.	4	
Maintient de la politique actuelle concernant l'éclairage. <ul style="list-style-type: none"> - intersections et courbes dangereuses ; - inciter les propriétaires ou promoteurs à prévoir un éclairage privé près de l'entrée charretière des résidences. 	1	
Essayer de développer un service léger de transport collectif dans l'axe nord-sud. Ex. utilisation du transport scolaire	2	
Ajout de glissière de sécurité	0	

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Définition : Selon les membres de la table de travail, le développement économique comprend le développement commercial, résidentiel, agricole touristique et familial d'une municipalité.

Commercial :

1. Contrôler le développement **(2 collants verts)**
2. Ne pas avoir des entreprises polluantes sur le territoire **(2 collants verts)**
3. Avoir des PME **(1 collant vert)**
4. Les localiser dans le parc industriel
5. Pas d'investisseurs qui contrôlent tout l'A-G pour garder notre intégrité **(1 collant vert)**
6. Avoir des entreprises répondent à nos valeurs : bio, petit marché avec produits agricoles, café bistro (restaurant). **(5 collants et 1 coup de cœurs)**
7. Avoir des entreprises qui se complètent pas les mêmes qui sont en compétition.
8. Ne pas permettre aux entreprises d'avoir des aqueducs et s'assurer de bien préserver la nappe phréatique
9. Rôle de la municipalité : si les entreprises répondent à nos critères, les supporter et les appuyer dans leurs démarches
10. Avoir un droit de regard sur les entreprises des municipalités avoisinantes qui polluent **(2 collants)**
11. Utiliser les services et les commerces de Buckingham (on ne veut pas de Maxi)
12. Avoir un centre-village **(1 collant vert)**

Résidentiel :

1. La municipalité devrait acheter des lots et des terrains pour faire son propre développement résidentiel contrôlé.
2. Ne pas permettre des maisons pareilles **(2 collants verts)**
3. Pas de blocs appartement sur le territoire et pas de semi détaché **(1 collant vert)**

Communautaire :

1. Utiliser l'offre de service avec la ville et la bonifier. Encourager ce partenariat pour le garder. Avoir des activités plus adaptées à nos valeurs et besoins. Avoir quelque chose à offrir à Gatineau pour que le partenariat soit équitable (e.g. ski de fond, sentier pédestre – **1 collant**)
2. Avoir un pont piétonnier qui relie l'est et l'ouest **(1 collant vert et 2 coups de cœur)**
3. Transport collectif **(4 collants verts)**